



Bac Pro Aménagements Paysagers

PÉRIODE DE FORMATION Septembre à juin

DURÉE 2 ans – Entrée en classe de Première (1+2)

CONTENU DE LA FORMATION

DOMAINE GÉNÉRAL

- MG1 : Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde (Français, ESC,

Histoire-Géographie, Documentation)

- MG2 : Langue et culture étrangères

- MG3 : Motricité, santé et socialisation des activités physiques, sportives artistiques et d'entretien de soi (EPS)

- MG4 : Culture scientifique et technologique (Mathématiques, Biologie écologie, Physique Chimie, Informatique)

= 14h/semaine

Sont aussi inclus au sein de cette formation

- ❖ Techniques de recherche d'emploi
- ❖ Égalité professionnelle.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Participer à la conduite du chantier.
- Organiser le chantier en fonction des instructions reçues et des moyens mis à disposition.
- Assurer l'exécution des travaux.
- Guider le travail du personnel qui l'assiste.
- Mettre en œuvre les différentes techniques de création et d'entretien d'un espace paysager.
- Informer son supérieur hiérarchique.
- Communiquer avec les différents partenaires.

OBJECTIFS METIER

- Paysagiste
- Entrepreneur Paysagiste
- Agent Espaces Verts
- Responsable Espaces Verts
- Métiers des espaces naturels...

DOMAINE PROFESSIONNEL

- MP1 : Dimensions écologiques, économiques et culturelles des aménagements paysagers
 - MP2 : Dimensions organisationnelles et économiques des chantiers d'aménagement paysager
 - MP3 : Mise en place et entretien de la végétation des aménagements paysagers
 - MP4 : Mise en place et entretien des infrastructures et des constructions des aménagements paysagers
 - MP5 : Choix, préparation à la mise en œuvre et maintenance des équipements utilisés pour les aménagements paysagers
 - Module d'Approfondissement Professionnel (MAP)
 - Exemples :
 - Conduite en sécurité des engins de chantier
 - Santé, sécurité au travail
- = 14h/semaine

PARTICULARITÉS DU CENTRE

- Un réseau de 150 partenaires pros
- Un parc paysager de 4 hectares



ÉVALUATION DE LA FORMATION

7 épreuves obligatoires organisées en :

- Contrôle continu en cours de formation (CCF) - 50%
- Épreuves terminales dont le dossier de stage - 50%

Evaluation en situation professionnelle



LIEU DE FORMATION

Groupe Antoine de Saint-Exupéry
Rue Fernand Robert
35042 RENNES



RENSEIGNEMENT

Anne COURTEL
02 99 59 34 94
pole.cfaa@st-exupery.org



ACCESSIBILITÉ



La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Nous consulter pour définir les modalités de l'accueil.



DATE DE MISE A JOUR

AVRIL 2021

MODALITES PEDAGOGIQUES

- ✓ La formation est organisée en modules d'Enseignement Professionnel :
- ✓ Apports théoriques
- ✓ Mise en situation professionnelle
- ✓ Travaux dirigés

PREREQUIS ET RECRUTEMENT

PREREQUIS

- ✓ Être âgé(e) de 16 à 29 ans révolus pour un contrat d'apprentissage (15 ans si classe de 3ème validée)
- ✓ Après la classe de Seconde Nature, Jardin, Paysage & Forêt (Temps plein), un BPA Travaux d'Aménagements Paysagers, une classe de 1ère ou de terminale d'une autre filière et éventuellement dans le cadre d'une réorientation.
- ✓ Signer un contrat d'apprentissage avec une entreprise ou collectivité

RECRUTEMENT

- ✓ Étude du dossier de candidature : lettre de motivation, projet professionnel
- ✓ Entretien individuel

DURÉE, CENTRE DE FORMATION & ENTREPRISE

Durée de formation en centre = 38.5 semaines réparties sur les 2 années, soit 1350 heures.

Temps de présence en entreprise = 55.5 semaines sur 2 ans.

PRISE EN CHARGE

Prise en charge par l'OPCO (Opérateur de Compétences) dont dépend l'entreprise d'accueil

POURSUITE DE FORMATION POSSIBLE

BTSA Aménagements Paysagers
Certificats de Spécialisations (CS)

VALIDATION

Baccalauréat Professionnel Aménagements Paysagers
RNCP 31691